

Toulouse, le 14 janvier 2019

INCENDIE DU 73-73 BIS RUE BAYARD A TOULOUSE LA SOGEM INFORME

Le jeudi 10 janvier dernier à 2h du matin, un incendie est intervenu au 73-73 bis rue Bayard à Toulouse. Grâce à la mobilisation des pompiers et des services de la Mairie de Toulouse, l'immeuble qui compte 79 logements du T1 au T4, a été sécurisé et les personnes mises en sécurité.

POUR RAPPEL

La SOGEM a été nommée Syndic de la copropriété le 24 juillet 2017. Elle a pris possession des dossiers le 2 octobre 2017. Un état des lieux a alors pu être effectué et des propositions concrètes de sécurisation ont été faites en concertation avec le Conseil Syndical. Force était de constater que l'immeuble faisait l'objet d'intrusions régulières et subissait des dégradations par des personnes extérieures. Problème qui avait alors fait l'objet d'un signalement à la Police Municipale et à la Police Nationale.

Le 27 février 2018, l'accès à l'immeuble a été sécurisé avec remplacement d'une des deux portes d'entrée et installation de contrôle d'accès par badge, système interphone et fermeture avec ventouses sur les deux entrées. Depuis cette date, les accès ont été réparés à de nombreuses reprises suite à des dégradations.

Dès sa prise de fonction, la SOGEM a mis en place des contrats annuels :

- Entretien sécurité incendie : entretien des extincteurs et des organes de sécurité, création d'un plan d'évacuation
- Désinsectisation : 2 interventions par an et à la demande. Le dernier signalement datant du 2 août 2018 avec une intervention faite en suivant.
- Dératisation : 2 interventions par an avec une intervention faite à la demande.
- Entretien des parties communes à raison de trois passages par semaine.

Compte-tenu du nombre important d'encombrants (matelas notamment), la SOGEM a conclu un accord avec la Mairie de Toulouse pour qu'un passage hebdomadaire du service encombrants soit mis en place. En parallèle, un système de vidéosurveillance était également présent.

Au printemps 2018, le Service Hygiène de la Mairie de Toulouse a signalé un problème d'hygiène lié aux locaux poubelles et aux containers. La SOGEM a alors demandé à la société d'entretien d'augmenter ses rotations afin de procéder à un entretien régulier des locaux poubelles et des containers. Il est à noter que le personnel de la société d'entretien fait régulièrement face à de fortes incivilités physiques et verbales.

Suite à une bagarre dans l'immeuble ayant entraîné la destruction totale de l'ascenseur le 12 décembre 2018, la SOGEM a porté plainte et fait une déclaration auprès de l'assurance de l'immeuble.

Depuis l'incendie, l'accès à l'immeuble a été sécurisé suite à l'arrêté pris par la Mairie de Toulouse. La SOGEM, en accord avec les propriétaires, a mis en place un service de vigiles pour éviter les pillages.

Une réunion s'est tenue le 14 janvier après-midi réunissant les propriétaires afin de les accompagner dans le relogement de leurs locataires (Loi ALUR). La SOGEM les a mis en contact avec une association spécialisée, association qui travaille de manière étroite avec la Mairie de Toulouse. La SOGEM a également proposé des biens aux personnes sinistrées.

Guillaume Porcario, Président de la SOGEM : *"Nos équipes sont extrêmement choquées par la violence de ce feu et mettent tout en œuvre pour que les locataires puissent retrouver rapidement un logement digne. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Police, les services de la Mairie et les propriétaires pour que toute la lumière soit faite sur les causes de cet incendie."*

Renseignements

Laurence de Boerio

06 03 10 16 56 - rplb@deboerio.net